

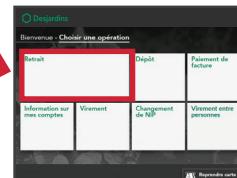
Comment utiliser les guichets automatiques avec écran tactile et dépôt sans enveloppe

Faire un retrait

- 1 Insérez votre carte dans le guichet et saisissez votre NIP.



- 2 Sélectionnez la fonction Retrait.



- 3 Indiquez le montant.



- 4 Saisissez votre montant au besoin.



- 5 Imprimez le reçu (en rouge) ou reprenez votre carte (en vert). Si vous souhaitez faire une autre transaction, retournez au menu principal (en jaune).



Faire un dépôt

- 1 Insérez votre carte dans le guichet et saisissez votre NIP.



- 2 Sélectionnez la fonction Dépôt.



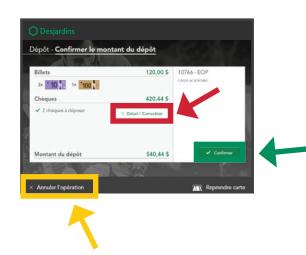
- 3 Choisissez le compte où vous souhaitez déposer vos chèques et billets.



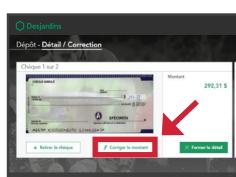
- 4 Insérez vos chèques et billets sans enveloppe dans la fente à dépôt (elle clignotera).



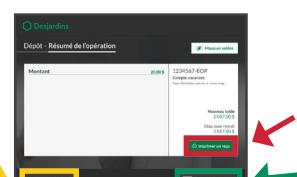
- 5 Vérifiez votre dépôt, puis appuyez sur le bouton Confirmer, indiqué en vert, si le dépôt est conforme. Si un changement est requis au dépôt des chèques, appuyez sur le bouton Détail/Correction, marqué en rouge. On peut annuler l'opération en appuyant sur le bouton Annuler l'opération, en jaune : les chèques et billets seront rendus.



- 6 Corrigez le montant de votre chèque au besoin en appuyant sur le bouton Corriger le montant.



- 7 Imprimez le reçu (en rouge) ou reprenez votre carte (en vert). Si vous souhaitez faire une autre transaction, retournez au menu principal (en jaune).

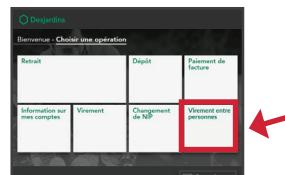


Faire un virement entre personnes

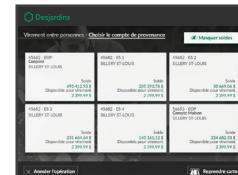
- 1 Insérez votre carte dans le guichet et saisissez votre NIP.



- 2 Sélectionnez la fonction Virement entre personnes.



- 3 Sélectionnez le compte de provenance.



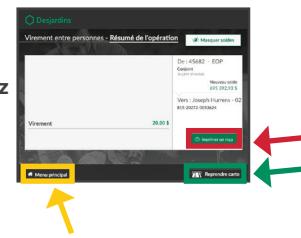
- 4 Choisissez le bénéficiaire.



- 5 Indiquez le montant à virer à l'aide du clavier.



- 6 Imprimez le reçu (en rouge) ou reprenez votre carte (en vert). Si vous souhaitez faire une autre transaction, retournez au menu principal (en jaune).





Dépôt mobile ()



Avec le dépôt mobile,
photographiez le
recto et le verso de votre
chèque, et c'est déposé !

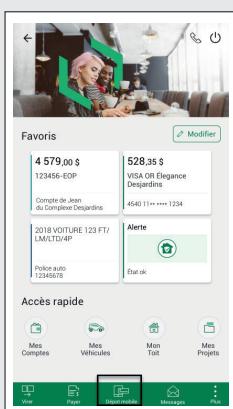
Fini les déplacements au
guichet en caisse.

> Avantages

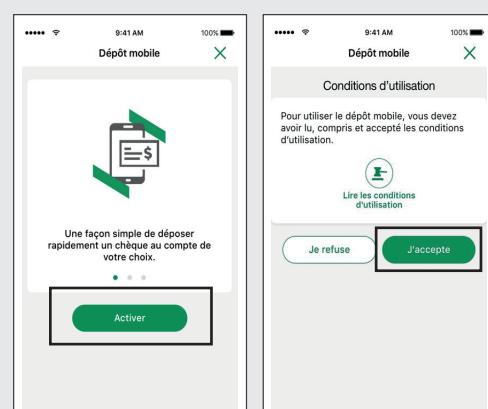
1. Simple, instantané et pratique
2. Accessible de partout et en tout temps, en quelques étapes seulement
3. Permet de déposer un chèque de façon sécuritaire à partir d'un téléphone intelligent ou d'une tablette au moyen d'une photo
4. Évite les déplacements et permet d'avoir accès aux fonds rapidement
5. Plusieurs validations sont réalisées afin de déceler les erreurs et prévenir une mauvaise utilisation (ex.: dépôt du même effet à plusieurs reprises)

> Procédure

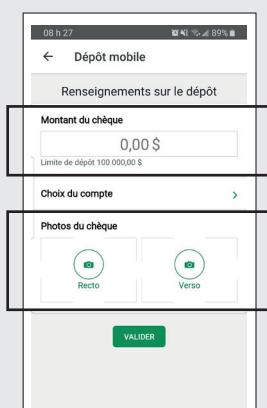
1 Accéder au «Dépôt mobile» à partir de l'icône au bas



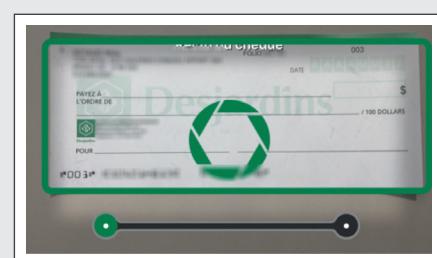
2 «Activer» la fonction et accepter les conditions d'utilisation lors de la première utilisation



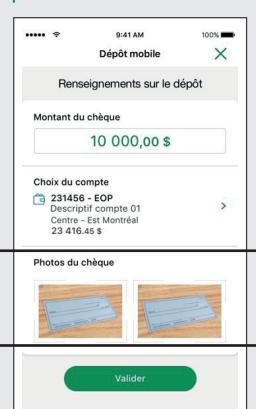
3 Saisir le montant, choisir le compte pour le dépôt et photographier le chèque avant de «Valider»



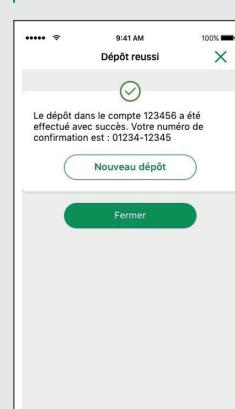
4 Placer l'appareil au-dessus du chèque pour la photographie



5 Valider le dépôt



6 Recevoir la confirmation du dépôt





Transformation numérique

Virement Interac (✉️🌐)



Grâce au Virement Interac, disponible sur AccèsD Internet et mobile, vous pouvez virer des fonds en tout temps par texto ou par courriel. Effectuez votre transfert dès que le besoin se présente !

› PROCÉDURE - Réception d'un Virement Interac

1 Avis de réception d'un Virement Interac par courriel ou par texto

Par courriel Par texto

3 Saisissez la réponse à la question de sécurité, puis appuyez sur « Valider »

5 Appuyez sur « Déposer »

La limite pour un Virement Interac (réception) est de 10 000 \$ (par période de 24 h).

› Avantages

1. Virement électronique de fonds possible pour tout destinataire qui détient un compte en devise canadienne dans une institution financière canadienne
2. Simplicité d'utilisation puisque les informations bancaires ne sont pas obligatoires : seulement l'adresse courriel ou le numéro de téléphone mobile est requis
3. Transaction sécuritaire, selon les plus hauts standards et l'industrie (programme Sécurité garantie à 100 %)

2 Connectez-vous à l'application Services mobiles Desjardins en saisissant l'identifiant et le mot de passe AccèsD

4 Si la réponse est correcte, acceptez ou refusez le virement

6 Confirmation du dépôt



Transformation numérique

Virement Interac (✉️🌐)



› PROCÉDURE - Envoi d'un Virement Interac

1 Appuyez sur «Virer», puis sur «Virements Interac»

2 Sélectionnez le destinataire ou cliquez sur «Ajouter» pour ajouter un nouveau destinataire

3 Saisissez les informations du virement, puis appuyer sur «Valider»

4 Validez les informations saisies, puis appuyer sur «Confirmer» ou «Corriger»

5 Confirmation de l'envoi du Virement Interac

Le montant maximum pour un Virement Interac (envoi) est de 5 000 \$ (par période de 24 h).

6 Courriel qui confirme que le virement a été accepté

Légende: Services mobiles Desjardins Accès D Internet



Transformation numérique

Assistant AccèsD (📱🌐)



L'Assistant AccèsD est un conseiller virtuel présent dans l'environnement sécurisé de Desjardins. Peu importe le moment où vous vous connectez, il propose des conseils personnalisés à votre situation, des aides à la navigation et de précieuses astuces afin de vous faciliter la vie.

➤ Avantages

1. Assistance complète, étape par étape, pour les transactions les plus courantes
2. Propositions réellement personnalisées à VOTRE situation
3. Accessible en tout temps et de partout

➤ Procédure

- 1 Lorsque vous êtes dans votre session AccèsD, cliquez sur Assistant AccèsD pour voir le soutien disponible

The screenshot shows the Desjardins AccèsD dashboard. At the top, there's a navigation bar with links for AA +, Points de service, Nous joindre, and Se déconnecter. Below the navigation is a menu bar with AccèsD, Particuliers, Entreprises, Coopmoi, and À propos de nous. The main content area is titled "Sommaire AccèsD". It displays a list of accounts under the "Comptes" section, each with an "Options" button. To the right of the accounts is a sidebar titled "AccèsD" containing icons for Messages, Calendrier, Relevés et documents, Profil et préférences, Virez, Payer, and Recherche d'opérations. Below the sidebar is a section titled "ASSISTANT ACCÈSD" featuring a profile picture and a red box highlighting the "Dernières modifications au compte..." message. At the bottom of the sidebar, there's a link to "Ouvrir un compte".

- 2 Trouvez de l'aide pour :
- Faire le tour d'AccèsD
 - Visualiser les dernières opérations, virer des fonds, payer une facture, consulter un relevé et voir le détail des cartes et financements

The screenshot shows two windows side-by-side. The left window is the "Sommaire AccèsD" dashboard, and the right window is a "Payer une facture" (Pay a bill) page. A red dotted arrow points from the "Assistant AccèsD" icon in the dashboard to the "ASSISTANT ACCÈSD" icon in the bill payment window. The bill payment window has tabs for Faire un paiement, Ajouter une facture, Modifier ou supprimer une facture, and Changer l'ordre des factures. It shows a list of bills with checkboxes and a "Fournisseur" (Supplier) column. The "ASSISTANT ACCÈSD" icon in the bill payment window has a red box around it, highlighting the "Comment puis-je vous aider?" (How can I help you?) section which lists several helpful tips.

- 3 Obtenez instantanément des conseils sur divers sujets, selon votre situation :
- Ouverture d'un compte Ép@rgne à intérêt élevé
 - Choix du bon forfait
 - Ouverture d'un compte Mon projet d'épargne (compte d'épargne jeunesse par versements)
 - Ouverture d'un CELI
 - Acquisition d'une carte de crédit
 - Inscription au dépôt direct des remises gouvernementales
 - Obtention du consentement Desjardins
 - Renouvellement hypothécaire numérique

The screenshot shows the Desjardins AccèsD dashboard with a "Sommaire AccèsD" title. On the left is the "ASSISTANT ACCÈSD" icon. The main content area features a message to "Julie" with a green box containing personalized advice: "Il y a quelque temps, je vous ai parlé des avantages du compte Ép@rgne à intérêt élevé. Changer de compte d'épargne pourrait vous être réellement profitable. Voici un exemple concret basé sur votre solde. Le nombre de transactions ne correspond pas obligatoirement au vôtre :". Below this is a table comparing current account details with the proposed "Compte Ép@rgne à intérêt élevé". The table includes columns for "Vos 6 500 \$ et 5 transactions", "Votre compte d'épargne actuel", and "Compte Ép@rgne à intérêt élevé". The table shows savings in fees, interest, and access. At the bottom, there's a note about changing accounts and a red box with a question about potential losses.

Tableau des versements

Mois	Prestations provinciales (Québec)					Prestations fédérales		
	Emploi et Solidarité sociale (1 ^{er} du mois ou le jour ouvrable précédent)	Programme Allocation-logement (1 ^{er} jour ouvrable de chaque mois)	Régie des rentes	Régie des rentes – Allocation famille*	Crédit d'impôt pour la solidarité	Allocation canadienne pour enfants	Sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada	TPS
Janvier	30 décembre 2019	3 janvier 2020	31 janvier 2020	3 janvier 2020	3 janvier 2020	20 janvier 2020	29 janvier 2020	3 janvier 2020
Février	31 janvier 2020	3 février 2020	28 février 2020	3 février 2020	5 février 2020	20 février 2020	26 février 2020	-
Mars	28 février 2020	2 mars 2020	31 mars 2020	2 mars 2020	5 mars 2020	20 mars 2020	27 mars 2020	-
Avril	1 ^{er} avril 2020	1 ^{er} avril 2020	30 avril 2020	1 ^{er} avril 2020	3 avril 2020	20 avril 2020	28 avril 2020	3 avril 2020
Mai	1 ^{er} mai 2020	1 ^{er} mai 2020	29 mai 2020	1 ^{er} mai 2020	5 mai 2020	20 mai 2020	27 mai 2020	-
Juin	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2020	30 juin 2020	1 ^{er} juin 2020	5 juin 2020	19 juin 2020	26 juin 2020	-
Juillet	30 juin 2019	2 juillet 2020	31 juillet 2020	2 juillet 2020	3 juillet 2020	20 juillet 2020	29 juillet 2020	3 juillet 2020
Août	31 juillet 2020	3 août 2020	31 août 2020	3 août 2020	5 août 2020	20 août 2020	27 août 2020	-
Septembre	1 ^{er} septembre 2020	1 ^{er} septembre 2020	30 septembre 2020	1 ^{er} septembre 2020	4 septembre 2020	18 septembre 2020	28 septembre 2020	-
Octobre	1 ^{er} octobre 2020	1 ^{er} octobre 2020	30 octobre 2020	1 ^{er} octobre 2020	5 octobre 2020	20 octobre 2020	À venir	5 octobre 2020
Novembre	30 octobre 2020	2 novembre 2020	30 novembre 2020	2 novembre 2020	5 novembre 2020	20 novembre 2020	À venir	-
Décembre	1 ^{er} décembre 2020	1 ^{er} décembre 2020	30 décembre 2020	1 ^{er} décembre 2020	4 décembre 2020	11 décembre 2020	À venir	-

- Régie des rentes – Allocation famille et supplément pour enfant handicapé. C'est un versement au trimestre, soit le 3 janvier, 1^{er} avril, 2 juillet et 1^{er} octobre 2020, qui peut être reçu mensuellement sur demande
- Si le montant déterminé pour la période de versement est de 800 \$ ou plus, le crédit d'impôt pour la solidarité sera versé mensuellement. S'il est supérieur à 240 \$ mais inférieur à 800 \$, le crédit d'impôt sera versé sur une base trimestrielle, soit aux mois de juillet, d'octobre, de janvier et d'avril. S'il est de 240 \$ ou moins, le crédit d'impôt sera versé en un seul versement au mois de juillet.

Références pour le tableau

Emploi et Solidarité sociale :

https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/publications-et-formulaires/?id=144&tx_fceqpubform_pi1%5Bmode%5D=pub&L=0&tx_fceqpubform_pi1%5Btheme%5D=&tx_fceqpubform_pi1%5Btheme_radio%5D=&tx_fceqpubform_pi1%5Bregion%5D=&tx_fceqpubform_pi1%5Bkeywords%5D=calendrier+des+versements&tx_fceqpubform_pi1%5Bpage%5D=1

Allocation logement :

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/deces/Pages/allocationlogement.aspx>

Versée par chèque ou dépôt direct le 1^{er} jour ouvrable de chaque mois.

Régie des rentes :

<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/dates-de-paiement/Pages/dates-de-paiement.aspx>

Soutien aux enfants (mensuel et trimestriel) :

<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/dates-de-paiement/Pages/dates-de-paiement.aspx>

Solidarité :

http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/solidarite/calendrier_cis/default.aspx

Prestation fiscale pour enfants :

<http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/bnfts-pymnts-fra.html>

En juin confirmer les dates de versements des 6 derniers mois.

Sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada :

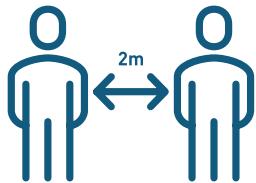
<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/calendrier.html>

TPS :

Le 5 de chaque mois ou le vendredi précédent si c'est un samedi ou un dimanche.

DISTANCIATION SOCIALE

Ensemble, nous pouvons ralentir la propagation de la COVID-19 en faisant vraiment un effort pour maintenir une certaine distance physique entre nous et les autres. Il est prouvé que la distanciation sociale est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la propagation de la maladie pendant une épidémie. En faisant preuve de patience et de coopération, nous arriverons à réaliser cet objectif.



La distanciation sociale, qu'est-ce que c'est?

Pratiquer la distanciation sociale, c'est modifier ses habitudes quotidiennes afin de réduire au minimum les contacts étroits avec d'autres personnes, ce qui comprend :

- ▶ éviter les endroits très fréquentés et les rassemblements non essentiels;
- ▶ éviter les salutations d'usage, comme les poignées de main;
- ▶ limiter les contacts avec les personnes présentant un risque plus élevé (aînés, personnes en mauvaise santé, etc.);
- ▶ maintenir autant que possible une distance d'au moins deux longueurs de bras (environ 2 mètres) avec les autres.



Voici comment vous pouvez pratiquer la distanciation sociale :

- ▶ Saluez les autres d'un signe de la main plutôt qu'avec une poignée de main, un baiser ou une accolade
- ▶ Restez à la maison autant que vous le pouvez, y compris pour les repas et les loisirs
- ▶ Faites votre magasinage et utilisez les transports collectifs en dehors des heures de pointe
- ▶ Tenez des réunions virtuelles
- ▶ Organisez des séances de jeu virtuelles pour vos enfants
- ▶ Utilisez les moyens technologiques pour rester en contact avec vos amis et votre famille

Si possible,

- ▶ Faites-vous livrer de la nourriture ou faites vos achats en ligne
- ▶ Pratiquez une activité physique à la maison ou à l'extérieur
- ▶ Travaillez de la maison



À ne pas oublier



- ▶ Lavez-vous les mains souvent pendant au moins 20 secondes et évitez de vous toucher le visage
- ▶ Toussez ou éternuez dans le creux de votre coude
- ▶ Évitez de toucher les surfaces que les gens touchent couramment



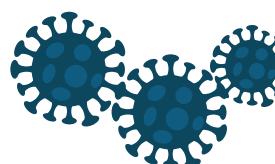
Si vous craignez avoir contracté la COVID-19 :

- ▶ Isolez-vous des autres dès que vous présentez des symptômes
- ▶ Si vous n'êtes pas à la maison lorsqu'un symptôme apparaît, retournez chez vous immédiatement en évitant les transports collectifs
- ▶ Restez à la maison et suivez les conseils de votre autorité de santé publique, qui pourrait recommander l'auto-isolement
- ▶ Si vous êtes malade et que vous souhaitez recevoir des soins médicaux, communiquez avec un professionnel de la santé avant de vous déplacer

POUR EN SAVOIR PLUS :

@ canada.ca/le-coronavirus

1-833-784-4397



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada